

GESTION

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE
En % HT de l'encaissement	5%	7%	9%
Mise en place de votre mandat de gestion	✓	✓	✓
Montage et suivi d'un dossier MULTILOC'	✓	✓	✓
Extranet propriétaire et locataire 24h/24h (accès à vos comptes et documents)	✓	✓	✓
Emission des avis d'échéance du locataire	✓	✓	✓
Encaissement des loyers, provisions sur charges et allocations logement	✓	✓	✓
Délivrance des quittances de loyer et reçus	✓	✓	✓
Etablissement des attestations de loyer destinées à la CAF	✓	✓	✓
Révision annuelle des loyers	✓	✓	✓
Régularisation annuelle des provisions sur charges locatives	✓	✓	✓
Acceptation et contrôle de validité du congé du locataire	✓	✓	✓
Décompte locatif lors du départ du locataire	✓	✓	✓
Déclaration de départ du locataire à la perception	✓	✓	✓
Demande annuelle de l'attestation d'assurance des risques locatifs	✓	✓	✓
Suivi des impayés de loyers (1ère relance 2ème relance par LRAR)	✓	✓	✓
Règlement de vos appels de fonds auprès du syndic	✓	✓	✓
Règlement de vos assurances au besoin	✓	✓	✓
Emission mensuelle de votre compte-rendu de gérance	✓	✓	✓
Reversement mensuel de votre solde (reddition au franc le franc)	✓	✓	✓
Etat annuel d'aide à la déclaration des revenus fonciers	✓	✓	✓
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE
Suivi des contentieux locatifs : choix de l'Avocat en accord avec le propriétaire sur le montant des honoraires, transfert du dossier et des éléments d'information, relation avec l'Avocat et l'Huissier, réception des actes et mise en œuvre du recouvrement		✓	✓
Demande de devis de travaux (limité à 2) : recherche d'entreprises, examen des devis et choix de l'entreprise en accord avec le propriétaire Si devis supplémentaires à la demande du propriétaire		✓ ✓	✓ ✓
Suivi administratif des travaux d'entretien courant et menues réparations : commande, organisation des rendez-vous entreprise / locataire, contrôle du respect des délais et de la satisfaction locataire, règlement de la facture (suivant fonds disponibles) : - si travaux inférieurs à 500 € - si travaux compris entre 500 € et 2.000 € - si travaux supérieurs à 2.000 €		✓	✓ ✓ ✓
Suivi administratif des dossiers de sinistre : déclaration, établissement des devis, commande de travaux, organisation des rendez-vous entreprise / locataire, contrôle du respect des délais et de la satisfaction locataire, règlement de la facture (suivant fonds disponibles), suivi des remboursements d'indemnités :			✓
En cas de déplacement (limité à 2) : visite conseil, représentation en expertise, réception de travaux d'entretien courant et menues réparations, chaque vacation sera facturée : - Paris Intra-muros - Hors Paris			✓
Autres prestations d'assistance juridiques hors contentieux : choix de l'Avocat en accord avec le propriétaire sur le montant des honoraires, transfert du dossier et des éléments d'information, relation avec l'Avocat dans le cadre de négociation aux fins d'éviter un contentieux ou négociation en vue d'obtenir la rupture anticipée du contrat de location ou autres situations			

GARANTIE SUR LES LOYERS IMPAYES

Garantie loyers impayés et détériorations immobilières

LOCATION

HABITATION (barème Loi Alur)	à la charge du bailleur	à la charge du locataire
Publicité, négociation et entremise	200 € TTC	
Organisation de visites individuelles, constitution des dossiers de candidats locataires, rédaction du bail	1 mois de loyer HC (minimum 12 € TTC / m2)	Zone très tendue Zone tendue : Autre zone :
Etat des lieux d'entrée	3 € TTC / m2	3 € TTC / m2
Inventaire d'entrée	3 € TTC / m2	3 € TTC / m2
Etat des lieux de sortie	6 € TTC / m2	
inventaire de sortie	6 € TTC / m2	

VENTE

Nos honoraires sont fixés conformément au barème (tranches cumulatives), et sont, sauf convention expresse à la charge du vendeur.

jusqu'à 50.000 €	5 000 €
sur la tranche comprise entre 50.001 € et 80.000 €	7 000 €
sur la tranche comprise entre 80.001 € et 100.000 €	8 000 €
sur la tranche comprise entre 100.001 € et 120.000 €	8,50%
sur la tranche comprise entre 120.001 € et 170.000 €	7,00%
sur la tranche comprise entre 170.001 € et 220.000 €	6,50%
sur la tranche comprise entre 220.001 € et 270.000 €	6,00%
sur la tranche comprise entre 270.001 € et 450.000 €	5,50%
sur la tranche égale ou supérieure à 450.001 €	5,00%